

En 1947, le syndicalisme enseignant devenait autonome et reconnaissait le droit de tendance.

2. — Le fonctionnement.

Ces trois éléments : liens avec le mouvement ouvrier, persistance du courant amicaliste, droit de tendance vont marqués profondément le fonctionnement du syndicat enseignant.

a) Structure de la F.E.N.

Regroupant la grande majorité du personnel de l'Education Nationale : de 60 à 80 % et les enseignants d'autres ministères, la F.E.N. est l'organisation syndicale où le taux de syndicalisation est le plus fort. Mais cette force a quelque faiblesse : d'abord et surtout c'est une fédération groupant des syndicats nationaux de catégorie (41) dont le plus gros, le syndicat national des instituteurs compte 290.000 adhérents, et les plus petits quelques dizaines d'adhérents. Chaque syndicat national fonctionne selon ses propres statuts et les adhérents connaissent la F.E.N. presque uniquement par leur syndicat national. Pourtant la F.E.N. existe sur le plan départemental par des sections départementales qui sont le plus souvent un cartel de syndicats nationaux. La F.E.N. est dirigée par une C.A. fédérale ou se retrouvent les représentants des syndicats nationaux, des sections départementales et des tendances.

Cette structure catégorielle favorise le corporatisme et rend difficile l'action d'ensemble.

b) Base et sommet.

De fait la pullulation de petits syndicats est encouragée par la direction majoritaire qui font feu de tout bois contre la montée des stalinistes ; la F.E.N. est dirigée (pour encore deux ans) par une bureaucratie social-démocrate particulièrement bien accrochée.

Une des particularités du syndicalisme enseignant, c'est, outre la bureaucratie, le rôle que joue le syndicat enseignant : grâce aux luttes opiniâtres et à la tradition amicaliste, il s'est instauré entre l'administration et le syndicat un rapport de force relativement favorable qui fait que le syndicat peut intervenir auprès de l'administration pour des questions personnelles (par le biais des Commissions Paritaires, démarches, etc.). De ce fait, l'adhésion syndicale prend bien souvent le caractère d'une assurance : on est membre du syndicat parce qu'il vous soutient lors des promotions, mutations, etc. De ce fait il se crée un monde syndical à 3 niveaux : l'adhérent souvent peu actif, le militant, le responsable (ou le bureaucrate pour les méchantes langues). De fait le militant syndical doit passer un temps considérable à régler directement ou indirectement les cas personnels et c'est finalement sur cette activité qu'il est jugé par les adhérents. Les orientations ne sont en général pas ressenties comme telles, mais seulement à travers la personnalité, le dévouement de ceux qui les défendent. Ce qui explique d'ailleurs, aussi bien le maintien des majoritaires, que celui des minorité révolutionnaires durant les années noires. La pratique exclusive du syndicalisme de défense individuelle favorise le conservatisme des directions et l'indifférence de la base, mais il ne faut pas le négliger car c'est le seul moyen pour les militants révolutionnaires d'obtenir une audience de masse.

3. — ANNEXES, RELAIS, POINTS DE CHUTE, ETC.

Le poids de l'appareils du syndicalisme enseignant n'est pas circonscrit à la seule F.E.N. et à son activité exclusivement syndicale. Outre sa présence massive dans les Commissions Paritaires, où elle contrôle et éventuellement défend les promotions et les mutations, la F.E.N. a un poids considérable dans plusieurs domaines :

— D'abord dans le domaine de la santé : la F.E.N. soutient et en fait dirige la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, à laquelle appartiennent presque tous les enseignants et personnel de l'E.N. (même s'ils ne sont pas à la F.E.N.). Cette Mutuelle fort bien assise gère de nombreuses institutions et sert de refuge aux bureaucrates majoritaires en retraite.

— De même dans l'assurance avec la M.A.A.I.F. et ses annexes.